

BULLETIN BILAN HYDRIQUE N°1 : ZONE JASNIÈRES



► Analyse des résultats de bilan hydrique issus de E-terroir

Pour info

Ce bulletin d'information fait état du taux de remplissage en eau des sols à un instant T et compare deux parcelles enherbées un rang sur deux, la première avec un réservoir en eau faible (RU ≤ 60 mm) et la seconde avec une RU élevée (≥ 150 mm). Notez que ce bulletin prend en exemple deux parcelles types présentes sur le territoire de Jasnières. Pour davantage de données, nous vous invitons à consulter le bilan hydrique de vos parcelles sur <https://eterroir-techniloire.com/>.

• Suivi de la parcelle A de type RU faible ≤ 60 mm •



Le 23 mai, le taux de remplissage du sol de notre première parcelle affichait une valeur de 74%. A titre de comparaison, nous étions à 26% à la même date l'année dernière. Cela s'explique par un printemps relativement pluvieux qui a permis au sol de faire régulièrement le plein d'eau. D'après les prévisions à J+7, nous devrions atteindre la barre des 50% le 30 mai et nous diriger doucement vers des conditions de contrainte faible (<40%).

• Suivi de la parcelle B de type RU élevée ≥ 150 mm •



Notre seconde parcelle, celle avec une RU élevée, présente un taux de remplissage de 90%. A date, le sol est dans les mêmes dispositions qu'en 2021, bien que les conditions climatiques printanières de ces deux millésimes soient très différentes (2021 : sec entre mars et mai puis grosses pluies / 2023 : pluies régulières depuis mars). En revanche, aucune comparaison est possible avec 2022, l'écart de remplissage des sols est de -30% à la même date.



À date, la comparaison de nos deux parcelles de Jasnières nous informe que **les taux de remplissage en eau des sols viticoles sont très bons** malgré un hivers relativement sec. Les variations plus importantes sur notre premier graphique sont liées à une RU moindre. En effet, boire une gorgée d'eau dans une gourde d'un litre ou dans un bidon de dix litres n'engendre pas les mêmes variations... pourtant, nous avons bu la même quantité dans les deux cas. Pour rappel, il est important que la vigne commence son cycle végétatif avec des réserves en eau les plus élevées possible. Il semblerait que ce soit le cas cette année avec des RU (presque) à leur capacité maximale.

► Conséquence sur la vigne d'une contrainte hydrique

● Suivi de la parcelle A de type RU faible ≤ 60 mm ●

● Suivi de la parcelle B de type RU élevée ≥ 150 mm ●

Jusqu'ici tout va bien ! Les conditions sont favorables à la synthèse et à l'approvisionnement en azote assimilable.

La vigne est dans les meilleures conditions pour entamer son cycle végétatif.

Jusqu'ici tout va bien ! Les conditions sont favorables à la synthèse et à l'approvisionnement en azote assimilable.

La vigne est dans les meilleures conditions pour entamer son cycle végétatif.

► Leviers d'adaptation possible face à cette contrainte hydrique

✓ Les conditions hydriques étant bonnes à la date du 23 mai, nous n'avons pas de recommandation particulière à faire.

✓ Les conditions hydriques étant bonnes à la date du 23 mai, nous n'avons pas de recommandation particulière à faire.